Observatoire de l'environnement



FICHE N°14 Propreté de la ville

Objectif : Répondre à la demande sociale de qualité urbaine

La notion de propreté est culturelle et subjective. Pourtant, il est nécessaire de définir un niveau « objectif » de la propreté afin d'apprécier une éventuelle évolution de cet indicateur et de pouvoir adapter les moyens en conséquence. D'autre part, il faut noter que le degré d'exigence des habitants au regard de la propreté évolue à la hausse. Aussi, malgré les efforts nouveaux régulièrement déployés par la collectivité, ce thème de la propreté continue de cristalliser les préoccupations de nombreux montreuillois, ce sujet revenant régulièrement à l'ordre du jour des réunions de quartiers.



A- La perception de la propreté : le baromètre IOP

La ville de Montreuil a adhéré à l'AVPU (Association des Villes pour la Propreté Urbaine, créée en 2010) avec pour objectif de faire progresser la propreté en ville et favoriser la perception positive de cette progression par les habitants. L'AVPU a créé une grille des Indicateurs Objectifs de Propreté (IOP¹) permettant de mesurer quantitativement la « non propreté ». La compilation des données nationales permet de déterminer le niveau moyen de l'Unité de Mesure de la Salissure (UMS) : rue sale (rouge), rue moyennement sale (orange), rue plutôt propre (vert clair), rue propre (vert foncé).



En 2017, une cinquantaine de villes bénéficient du label Ville « Eco-propre ». Ce label récompense les collectivités qui s'engagent dans des plans d'action à moyen terme pour améliorer durablement la propreté de leurs espaces publics. Par durablement, il faut entendre que le label valorise, au fil de ses différentes étoiles (5 au total), les moyens mis en œuvre pour diminuer la salissure (équipements,

médiation, sensibilisation, coercition, etc.) obtenue par une amélioration durable des comportements des usagers sur l'espace public.

Les villes qui ont obtenu la première étoile mettent en œuvre la méthodologie d'évaluation de l'AVPU, (les IOP) pour identifier leurs points forts et leurs points faibles au regard des moyennes enregistrées par l'ensemble des collectivités.

La 2e étoile est délivrée pour la première année en 2017, elle récompense les collectivités ayant déjà obtenu la 1ère étoile et qui mettent en œuvre des plans d'action au regard de l'analyse des évaluations de l'année précédente. 18 villes ont accédé à la 2e étoile dont Montreuil.

¹L'IOP comprend:

- le papier, les emballages alimentaires
- les autres papiers, les emballages, les flyers
- le verre et les débris de verre
- les mégots
- les déjections canines

- les dépôts sauvages*
- les feuilles
- les tags
- les affiches et les affichettes
- les souillures adhérantes.

À noter : les herbes non désirées sont sorties de la grille en 2014.

*: les dépôts ou tas sauvages sont les déchets et encombrants déposés hors période prévue. Les tonnages des encombrants « réguliers » sont exprimés sur la fiche 31.

B- Évolution des tonnages collectés

1- Tonnage des « tas sauvages » collectés

1- Tolliage des « las sauvages » collectes .							
	2003	2007	2008	2010	2016		
Montreuil	3684	2380	3395	4013			
Département 93	-	_	35060	41954			

2- balayage et corbeilles de rue (en T/an)

(données manquantes)

3-Les «véhicules épaves» (VHU véhicules hors d'usage ou en voie d'épavisation)

Nombre de VHU enlevés par la police municipale sur le territoire de Montreuil par an :

	2010	2012	2016
Véhicules épaves, incendiés, volés ou hors d'usage	149	107	90

Ces chiffres ne tiennent pas compte des véhicules retirés par la Police Nationale qui opère également sur le territoire.



4- Affichage sauvage, tags et graffitis

	2013	2017
Nombre de tags* réalisés chaque nuit	200 à 400	
Nombre de tags enlevés chaque jour	300 à 800	
Surfaces tagguées traitées par jour : (m2)	240	
Nombre de demandes via SESAM**	300	
Surface annuelle traitée par l'équipe de la ville, la régie de quartier et la société prestataire (m2)	60000	80000
Coût annuel de lutte contre l'affichage sauvage	80 000 €	
Coût annuel de lutte contre les tags	170 000 €	

^{*:} les tags pris en compte sont aussi bien les coups de feutres que les peintures à la bombe. Une armoire technique peut être recouverte d'une vingtaine de tags.

C- Moyens humains et techniques pour une amélioration de la propreté

1- mesures réactives : nettoiement et collecte

Budget consacré à la propreté

2008	2012	2015	2017	
1,08 M€	2,01 M€	2,4 M€	6,6* M€	

^{*} dont 3, 2 € pour les espaces verts

Évolution du personnel du service de la Propreté Urbaine (nettoiement des espaces minéralisés)

	2010	2011	2012	2017
Postes	160	150	140	120
permanents				
dont agents	148	133	118	90
d'entretien/terrain				

^{** :} SESAM est le système de demande centralisée à la mairie

Une Brigade Propreté depuis 2016

Composée de binômes (propreté + tranquillité publique), la brigade propreté lutte contre les incivilités quotidiennes, verbalise les auteurs d'infractions, notamment les responsables de dépôts sauvages de déchets issus de chantiers ou d'entreprises du BTP, ou encore les dépôts d'encombrants hors période de collecte.

Deux équipe d'interventions d'urgence

Ces équipes interviennent matin et soir, en cas de besoin.

Moyens matériels de la ville

Matériel (achat)	2003	2012	2015	2017
camion avec hydrolave pour le désaffichage			1	
laveuse (8000 L)	1			6
fourgon	1			
balayeuses	2			6
Camions benne (- de 3,5 t)	3		2	14
aspiratrices à feuilles sur remorque	5			
aspirateurs électriques de voirie, type « Glutton »			6	6
véhicule multi fonction (laveuse/saleuse)porte- outils équipé de bras de désherbage, d'un système de balayage et d'étrave à neige	1		2	2
voiture électrique			2	2
souffleuse électrique électro-portative			6	30
Matériel (location)	2003	2012	2015	2017
balayeuse compacte 4 m3		4		
camion benne double- cabine		3		
laveuse 5000 L		2		

Corbeilles de rue :

Nombre	2003	2012	2017
corbeilles	600	700	1200
anneaux à sacs*		250	-

^{*} en 2017, tous les anneaux à sac sont remplacés par des corbeilles fixées au sol

Lutte contre les tags

En juin 2013, face à une recrudescence notable de l'affichage sauvage : 2 agents supplémentaires équipés d'une laveuse Dulevo.

Pour les tags la mairie fait quotidiennement appel à la régie de quartier ainsi qu'à une entreprise extérieure : ces équipes interviennent sur tout le domaine public (y compris dans les squares sur les jeux et les bancs) et une partie du domaine privé (vitrines rideaux, rideaux de fer, façades accolées à la voie publique).



Ces moyens humains et matériels sont utilisés en fonction des besoins, cependant des opérations « coup de balais » mensuelles permettent de mobiliser sur un secteur donné plusieurs agents et matériel.

2- mesures préventives : sensibilisation et projets participatifs

Une politique préventive en matière de propreté vise à éviter que les problèmes ne se posent. Elle consiste tout d'abord à enrayer la méconnaissance des citoyens quant à leurs devoirs en matière de gestion des déchets et de maintien de la propreté urbaine. Une telle politique s'attelle aussi à travailler sur les changements de comportements en termes de respect de l'espace public, et ce, dans le contexte d'une société qui a évolué dans le sens d'une consommation de plus en plus nomade et d'individus de moins en moins attachés au territoire qu'ils habitent ou par lequel ils transitent

Des campagnes d'affiches (voir fiche Annexe P1) sont reprises régulièrement sur les supports locaux (panneaux et journaux municipaux) pour contribuer à installer le geste de la propreté dans la vie quotidienne des habitants.

Une pleine page est insérée dans chaque Le Montreuillois (journal municipal bi-hebdomadaire distribué dans les boites aux lettres) depuis 2016, elle indique :

- la carte des zones de ramassage des encombrants,
- les adresses des déchetteries (permanente et mobile),
- le montant des amendes pour les « tas sauvages »,
- le numéro gratuit Info déchets 0805 055 055 mis en place sur le territoire Est Ensemble pour renseigner sur les solutions adaptées à la prise en charge des déchets et composteurs
- le service « Offrez leur une seconde vie » <u>www.montreuil.eco-mairie.fr</u> qui permet de vendre ou donner des objets, vêtements d'occasion.

Démarche Zéro déchet dans un quartier pilote

Depuis fin 2016, le quartier Paul Signac est engagé dans une démarche de « Quartier Zéro Déchets ». Cette démarche vise à réduire significativement les quantités de déchets, en ciblant de manière cohérente et concertée une où plusieurs catégories de déchets. Il s'agit d'agir sur de multiples leviers et à tous les niveaux :

- entreprises, équipements, habitants...
- quantités d'ordures / mesures mises en place pour les réduire,
- requestionner le nombre de poubelles, le nombre de tournées, les horaires,
- revoir l'organisation du service de collecte : qui intervient, pour quelles missions
- Coûts démarche pilote / coûts globaux
- Gains quantitatifs et qualitatifs. Quels intérêts pour les partenaires privés ?

Initiatives Habitants et collectifs

- une page facebook « Montreuil-Récup-Recycle » créée en juin 2016 par des habitants permet de détourner des encombrants de nombreux objets vus dans les rues de la ville ou dont les habitants veulent se séparer. 2718 membres recensés en juin 2017.
- les Récupérables, un collectif d'habitants ou de structures locales impliqués dans le recyclage : la Collecterie, Bouq'lib (remise en circuit de livres d'occasion), Fées de la Récup (sacs en sacs plastiques en crochet), Les Fourmis vertes, Les Bouchons d'Amour (bouchons plastiques), Filles du Facteur, Ecodrom, Récupcréa (palettes), Montreuil En Transition, le Relais, Apedec (objets design à partir de chutes de bois), Tisséco Solidaire, Compagnie des Objets Erodés, Ludilud, Le Sens de l'Humus, des artistes (G. Golendorf, M. Masson et D. Grimbert).

Des « nudges »

En juillet 2017, 100 "nudges" s'installent à proximité des lieux principaux de regroupement (écoles, piscines, squares, métro..). Ces "incitations douces" sont des dispositifs ludiques pour amener les personnes à adopter un comportement particulier, ici le geste propreté, en éveillant les yeux des petits et des grands. Différents pochoirs au sol en résine colorée doivent permettre de mieux "viser" la corbeille. En août 2017, d'autres pochoirs s'installent près des avaloirs de chaussée pour inciter les maîtres de chiens à « mieux viser » le caniveau.

3- mesures répressives : les verbalisations

Une « brigade propreté (mise en place en 2016) composée d'agents assermentés et agréés fouille les tas et prend des photos. Si le contrevenant peut être identifié, un procès verbal est établi, un courrier informe le contrevenant de son infraction. Le procès verbal est transmis à l'officier du ministère public

(OMP), qui transmet le cas échéant au Tribunal de proximité pour une condamnation pénale du contrevenant.

Le montant des amendes encourues par les contrevenants au règlement de collecte en vigueur à Montreuil depuis le 1er octobre 2015 s'étale de 38 à 3000 €.

	2009	2011	2012	2016	2018
Nbre de tas fouillés	-			4200	4 567
Nbre de PV « tas sauvages » émis (165 €)	98		45	1224*	1 312***
Produit des amendes (€)	ı	22 900	17000	**	
Nbre de PV « déjections canines » émis (35 €)	,	-	-	1	

^{* :} Les verbalisations concernent 60 % de commerce et entreprises, 35% de riverains et 5 % de caméras nomade (= fixées temporairement).

Informations complémentaires

Missions du service municipal de la Propreté Urbaine

- Balayage manuel, mécanique et lavage des rues et espaces publics (160 km de voies 320 km de trottoirs 9500 tonnes de déchets/an)
- Désherbage manuel des voies communales et du cimetière (27 km d'allées 22 000 tombes)
- · Ramassage des feuilles
- Déneigement
- Interventions lors des manifestations (brocantes, fêtes de quartiers, inaugurations...)

et aussi:

- Organisation de l'astreinte neige et du plan neige
- Verbalisation des dépôts sauvages.

Le Territoire Est ensemble a la charge (depuis janvier 2011) de :

- l'enlèvement des ordures ménagères
- le ramassage des encombrants et des tas sauvages (1538 T ramassées à Montreuil en 2015, 1 662 T d'encombrants collectés par Est Ensemble en 2018. Pour une tonne d'encombrants présentée dans les règles, la collectivité collecte une tonne de dépôts sauvages).

Pour compléter le travail d'Est Ensemble, Montreuil a dépensé 1,5 million d'euros en 2016 pour collecter les tas sauvages.

Sources

- 1) Service de la propreté urbaine de Montreuil, chiffres 2017
- 2) Service de la tranquillité publique, police municipale (pour les épaves) chiffres 2017

^{** :} c'est désormais l'État qui récupère le produit des amendes.

^{*** :} transmis au tribunal, dont 552 destinés à des entreprises ou commerçants et 760 destinés à des particuliers.